

Cette fiche a pour but de vous informer sur la vie en dialyse à la Clinique Ste ISABELLE à ABBEVILLE.

La séances de dialyse est une prescription médicale, en particulier la durée et la fréquence des séances. Si vous désirez plus de précisions à ce sujet n'hésitez pas à poser des questions aux néphrologues du centre.

Le choix des jours de dialyse ainsi que les horaires se font en concertation avec vous et votre néphrologue mais aussi selon l'organisation et les possibilités de notre centre. Nous essayons d'harmoniser le tout, merci de comprendre les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

Durant votre période de dialyse dans notre centre, les médecins vous prescriront différents examens afin de surveiller par exemple, la qualité du traitement prescrit ou de vous préparer à la transplantation rénale...

LES BILANS SANGUINS

Les résultats vous seront délivrés par le néphrologue.

❖ Le bilan mensuel :

- ✓ NFS ou formule sanguine (Globules rouges, blancs...)
- ✓ Plaquettes
- ✓ Urée et créatinine avant et après la séance
- ✓ Ionogramme sanguin (sodium, Potassium..)
- ✓ Transaminases (SGP, SGOT, GGT)
- ✓ CRP
- ✓ Phosphatases alcalines
- ✓ Calcium, Phosphore

❖ Le bilan trimestriel :

- ✓ Fer sérique et coefficient de saturation
- ✓ Ferritine
- ✓ PTH, Vitamine D

❖ Le bilan semestriel :

- ✓ Sérologies hépatites (HBV, HCV) et les anticorps et / ou les antigènes correspondant
- ✓ Sérologie HIV

Ces bilans sanguins peuvent être effectués à d'autres périodes si le médecin le juge nécessaire et selon votre état de santé d'autres analyses peuvent être prescrites. N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe soignante.

LES CONSULTATIONS AUPRES DE SPECIALISTES

Périodiquement les secrétaires du centre vous prendront des rendez-vous de consultations chez des spécialistes de votre choix (*Cardiologue, Neurologue...*) . Vous aurez également des rendez-vous pour des radios de contrôle tout ceci afin de permettre un suivi médical. Contactez-nous si vous avez des préférences pour les jours possibles de rendez-vous.

EVENEMENTS IMPREVUS

Lors d'une séance de dialyse, il est possible que le médecin décide une hospitalisation en raison de votre état de santé. Vous pouvez en discuter dès maintenant avec lui si les conditions de séjour vous préoccupent.

Il peut parfois s'avérer nécessaire de vous prescrire une transfusion de produits sanguins ou de produits dérivés sanguins tel que l'albumine. L'utilisation de tels produits est réglementée par des lois sur l'hémovigilance : *le respect des règles d'hémovigilance est une de nos priorités.*

Parfois un médecin peut être également amené à vous poser un cathéter central si votre voie habituelle d'abord (*Fistule*) pour la dialyse pose un problème.

PERSONNES EXTERIEURES

Vous pouvez parfois voir évoluer dans notre centre des stagiaires ou des *techniciens* (*Pour de nouvelles techniques de dialyse ou réparations de générateurs*).



Les stagiaires sont encadrés par notre équipe et sont eux aussi tenus au devoir de la discrétion.

SI POUR DES RAISONS PERSONNELLES VOUS REFUSEZ UN DES EXAMENS OU UN DES ACTES CI-DESSUS PARLEZ-EN AU MEDECIN DU CENTRE.

INFORMEZ -NOUS POUR QUE PUISSIONS RESPECTER VOTRE DECISION.

Nous vous rappelons qu'il existe une permanence téléphonique 24h / 24h et 7 jours/ 7.

Vous serez en contact avec une des secrétaires, un médecin ou un infirmier(e) ; ou avec le 2^{ème} étage de la clinique selon l'heure de votre appel au :

 03 22 25 33 55
 03 22 25 33 33

Signature du patient : (*lui remettre une copie signée*)

*Décharge de soins
en
HEMODIALYSE*

Je soussigné M^r M^{me} M^{elle} _____ né (e) le ____/____/19__ à _____

Demeurant à _____

Refuse le _____ prescrit par le docteur _____

Je prends l'entière responsabilité de mon choix.

Fait à Abbeville le : _____

Signatures :

Patient

Témoin

Médecin